

N/REF : 31/07/2025 11H02 C:000039 I:02412
V/REF : AC/C25206
V/Email reçu le Jeudi 31/07/2025 a 11H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. PMO
IMMEUBLE : RES. PONT-MORIN -PMO
7-19, RUE DU PONT-MORIN
RUE DE GUER
35330 VAL D'ANAST

Rennes, le 09 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : ALLEE 17 PONT-MORIN - MME MARTIN MR GASTBOIS 06 67 01 98 29 /
02 99 34 50 61
LOGEMENT N° 102066, PORTE N°, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : INVERSION EAU CHAUDE ET EAU FROIDE DANS LA DOUCHE

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
REPRISE DE CUIVRE AU NIVEAU DE LA NOURRICE POUR INVERSION RESEAU EFS ET
ECS POUR LA DOUCHE
BRASURE
REPOSE DES FLEXIBLES SUR BON TUYAUX SOUS LE LAVABO
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHEITE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 27/08/25 a 20H07 rstephant@aiguillon.com

31/07 MSG LAISSE
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYE LE 27/08/25 A 20:02 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
6,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00		300,00
1,00	DEP003-Dépl.>35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	25,00		25,00
TOTAL H.T.					325,00
T.V.A. a 10,00%					32,50
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>357,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.